Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Fin de bail et litige sur dépot de garantie

Par Visiteur

Bonjour
Lors de son départ en fin de bail, mon ancien locataire ne m'a rendu qu'une seule clé de l'appartement sur les 3 en sa possession. Je n'ai pu récupérer la totalité des clefs qu'un mois plus tard ce qui m'a considérablement génée pour relouer.
J'ai retenu du dépot de garantie une indemnité égale à un mois de loyer.
Le locataire a saisi la commission départementale de conciliation qui nous a convoqués.
Suis-je tenue d'aller à cette audience? Quel risque est-ce que j'encours si je n'y vais pas?
Merci

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Suis-je tenue d'aller à cette audience? Quel risque est-ce que j'encours si je n'y vais pas?
Je pense que c'est dans votre intérêt de vous rendre à cette audience afin de faire valoir vos arguments et d'essayer de trouver un arrangement avec la locataire car sans cela il y a de fortes chances qu'elle saisisse la juridiction.

Cordialement

Par Visiteur

Merci de votre réponse
J'habite à Paris, l'audience est à Toulouse, ce qui occasionne beaucoup de frais. Le locataire étant très procédurier lorsque c'est gratuit ira de toute façon jusqu'au tribunal, ce qui m'occasionnera des frais supplémentaires et c'est le but qu'il recherche.
Ai-je plus de chances de faire valoir mes droits si je me rends à la convocation de conciliation avant le tribunal?

Par Visiteur

Madame,

Vous avez tout intérêt à vous rendre à l'audience de conciliation car en toute honnêteté je ne pense pas que vous obtiendrez gain de cause devant une juridiction.
En effet, je comprends que le fait que le locataire ait garder un jeu de clés ait pu vous incommoder mais en aucun cas cela justifier la retenue de la caution, laquelle ne doit en principe servir qu'à couvrir les frais liés aux dommages causés par le locataire et justifiés par des devis.

Cordialement

Par Visiteur

Merci de votre conseil
Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement